

LA SÉMIOTIQUE DES "DICTIONES INDEFINITAE" DANS LA
DIALECTIQUE D'ABÉLARD

Izydora Dąbbska

En 1956 L. M. de Rijk présenta la première édition complète et critique du manuscrit parisien de la Dialectique d'Abélard, dont seulement certains fragments ont été publiés en 1836 par Victor Cousin dans ses Ouvrages inédits d'Abélard. Jusqu'aujourd'hui on a édité - sans compter les fragments d'oeuvres d'Abélard cités dans différents travaux d'histoire de la logique¹ - les suivants textes logiques du philosophe: 1. *Logica Ingredientibus* (on a construit le titre de cet ouvrage et du suivant à partir des premiers mots du texte) - ouvrage publié par B. Geyer du manuscrit de Milan sous le titre: Peter Abaelards Philosophische Schriften I, Münster i.W. 1919-1927. Ce volume contient les commentaires à Porphyre (1919), les commentaires aux Catégories (1921) et au Peri hermeneias d'Aristote (1927). Le commentaire au De differentiis topicis de Boèce, appartenant au même ouvrage

1) Par exemple dans l'étude de M. Grabmann, *Kommentare zur Aristotelischen Logik aus dem 12. und 13. Jahrhundert* in MS lat. fol. 624 der Preuss. Staatsbibliothek in Berlin. - *Sitzungsber. d. Preuss. Akad. d. Wissenschaften. Philos.-hist. Klasse* 18/1938.

est publié par Mario dal Pra dans: Pietro Abelardo, *Scritti filosofici*, Milano 1954 [2^e édition sous le titre: *Scritti di Logica*. Firenze 1969: La Nuova Italia]. - 2. *Logica Nostrorum petitioni sociorum*, aussi dans l'édition de B. Geyer (Peter Abaelards Philosophische Schriften II, Münster i.W., 1933) contenant les commentaires à Porphyre. - 3. *Introductiones parvulorum* - de brefs commentaires à l'Isagoge de Porphyre, aux Catégories, au Peri hermeneias et au De divisionibus de Boèce, publiés par M. Dal Pra dans: Pietro Abelardo, *Scritti filosofici*, Milano 1954. - 4. *Dialectica* dans l'édition déjà mentionnée de L. M. de Rijk, Assen 1956 [2^e édition, 1970]. - 5. *Abelardiana inedita*, publiés par L. Minio-Paluello, comme second volume de la publication: *Twelfth Century Logic. Texts and Studies* Roma 1958. Ce volume contient des commentaires au Peri hermeneias (ch. XII-XIV)² et les *Sententiae secundum M. Petrum*, consacrées aux paralogismes, un traité logique que l'éditeur attribue à Abélard et qui se trouve dans un recueil de manuscrits logiques dans les fonds de la Bibliothèque Municipale à Orléans ms. 266. Les écrits logiques d'Abélard (1-4) représentent diverses rédactions de ses idées logiques. Parmi eux la *Dialectique* du manuscrit parisien, publiée par de Rijk présente la rédaction la plus mûre et probablement chronologiquement la dernière.³ Pour cette raison j'ai appuyé mes remarques surtout sur ce texte⁴, en me référant aux autres uniquement pour démontrer les modifications et l'évolution de la pensée d'Abélard.

Le manuscrit de la *Dialectique* appartenant d'abord au couvent de Saint-Victor près de Paris et ensuite - après la Grande Révolution - placé dans les fonds publics, se trouva aux temps de Napoléon dans la Bibliothèque Impériale, et, dans la suite, appartient aux fonds de la Bibliothèque Nationale. Qu'Abélard fut son auteur paraît certain. Selon de Rijk le prouvent autant le témoignage de Jean Salisbury, qui dans son *Policraticus* cite le troisième traité de la *Dialectique* - que - s'il s'agit de la première partie de l'oeuvre - les remarques de l'auteur dans le texte même.

-
- 2) L'édition repose sur le manuscrit contenu dans un recueil des fonds de la Berliner Staatsbibliothek (lat. fol. 624). Ce manuscrit est plus riche que le texte de Milan, publié par Geyer. Geyer a publié les chap. I-XII (commencement), Minio-Paluello les chap. XII-XIV, en complétant de cette manière l'édition de l'année 1927.
- 3) C'est bien l'avis de Geyer qui écrit: *Diese Darstellung der Dialektik ist ohne Zweifel die reifste der uns bekannten, also auch zeitlich die letzte*". - *Untersuchungen*, Peter Abaelards Philosophische Schriften II. Münster i. W. 1933, p. 606.
- 4) Je le citerai dans la suite comme *Dial*.

La Dialectique contient cinq traités: 1. Liber partium, 2. De categoricis, 3. Topica, 4. De hypotheticis, 5. De divisionibus et definitionibus. Les problèmes sémiotiques qui seront examinés ici, font en principe l'objet du troisième livre du Liber partium, intitulé "Postpraedicamenta". Le Liber partium constitue un commentaire aux Catégories et au Peri hermeneias et il suit de près les commentaires de Boèce aux mêmes oeuvres. Le terme "postpraedicamenta" prend chez Abélard - comme le signale de Rijk⁵ - une autre signification que les *ta meta tas kategorias* chez Aristote. Dans les traductions latines des Catégories et dans les commentaires à ce traité on comprend généralement par ce terme des concepts tels que: *oppositio*, *prius*, *simul*, *motus* et *habere*. Ces concepts sont envisagés par Abélard dans une autre partie de sa Dialectique, tandis que le passage sur les *postpraedicamenta* constitue un traité "de vocibus significativis" et concerne les principaux problèmes sémiotiques.⁶ Il traite notamment des *modi significandi*. Tout le traité contient trois chapitres: 1. "De significatione", 2. "De [dictionibus] indefinitis", 3. "De dictionibus definitis". Nous envisageons dans cette étude de proposer une interprétation des idées d'Abélard concernant la signification des signes qu'il nomme *dictiones indefinitae*. Ce terme correspond par le champs de son application au terme *syncategorematica* employé ensuite dans la logique médiévale. Dans les recherches concernant ces expressions il s'agit surtout de problèmes sémiotiques de certains opérateurs logiques, envisagés du point de vue d'une théorie générale du langage. Il s'agit donc d'une catégorie de mots qui dans leur supposition formelle ne peuvent pas assumer le rôle du sujet ni du prédicat dans une proposition catégorique. A cette classe de signes appartiennent selon Abélard les conjonctions et les prépositions (*coniunctiones ac praepositiones*).

Quelle est donc leur place dans une classification générale de signes? Selon Abélard on peut désigner par le mot "signe" (*signum*) autant certains objets spaciaux (*res*) que certains sons (*voces*). Les sons constituent des signes s'ils signifient quelque chose, c'est-à-dire s'ils désignent quelque chose en dehors de soi-même. Ainsi l'aboïement d'un chien est un signe de l'agitation de cet animal. Cette classe de signes, que nous pourrions ap-

5) Dial. p. XXVI.

6) Dial. p. lll ss.

pelier "signaux", Abélard désigne par le terme *voces significativae naturaliter*, et il leur oppose des signes vocaux conventionnels: *voces significativae ad placitum*. Ce ne sont que ces derniers qui - selon lui - intéressent la dialectique. Abélard les divise en *dictiones (voces incomplexae)* et *orationes (voces complexae)*. Le terme *incomplexae* est relatif. Un nom composé de quelques mots p. ex. *albus equus* est une *dictio incomplexa* par rapport à l'*oratio*, dont elle peut être une partie. Les *dictiones* constituent des parties de propositions, n'étant pas elles-mêmes des propositions. Ces dictiones se divisent en "dictiones habentes certam significationem", auxquelles appartiennent les noms (*nomina*) et les verbes (*verba*), ce qui crée ensuite à Abélard pas mal de difficultés - et en "dictiones habentes incertam significationem", parmi lesquelles Abélard place les *coniunctiones et praepositiones*.⁷

Ayant affirmé que la dialectique s'intéresse uniquement aux *voces significativae ad placitum*, donc aux telles qui possèdent une signification déterminée par convention, Abélard doit se poser la question sur le sens du mot *significatio*. Il examine cette question dans la Dialectique brièvement et d'une manière peu précise: "vocum [...] significatio de qua intendimus pluribus modis accipitur".⁸ Or, ces *modi* ce ne sont pas seulement de différentes formes de la signification comprise dans un sens unique. Il en est aussi question, et alors *significatio* désigne une fonction sémantique des mots, la manière de désigner par le mot un objet. Ceci peut s'effectuer *per impositionem*, c'est-à-dire par l'imposition d'un sens à un nom, ou *per determinationem*, c'est-à-dire par l'indication de l'espace ou de genre, ou *per remotionem*, c'est-à-dire par l'infinition d'un nom, ou enfin *per demonstrationem*, c'est-à-dire par l'indication des accidents d'une chose. Mais quand parmi ces *modi* Abélard énumère aussi "significatio per generationem" - il ne s'agit plus d'une fonction sémantique du nom mais d'une fonction pragmatique: communiquer ou comprendre le sens du nom, puisqu'il écrit: "alia [significatio] per generationem veluti cum intellectus per vocem prolata vel animo audientis constituitur ac per ipsam in mente ipsius generatur". Et en guise d'argument il cite d'après le Peri hermeneias: "Constituit enim qui dicit, intellectum".⁹ Il semble qu'Abélard - en suivant ici, d'une manière assez fidèle, les commentaires de Boèce aux écrits logi-

7) Ibid. p. 117.

8) Ibid. p. 111.

9) Ibid. p. 112.

ques d'Aristote - comprend par *significatio* cette propriété des mots qui leur permet de signaler certains concepts et en même temps les objets qui sont conçus. "Vox enim etiam intellectum rei significat, et ipsam rem [...]. Sed prius intellectum, secundo vero loco rem significat". Ainsi conçoit la chose Boèce, dans son commentaire mineur au *Peri hermeneias*.¹⁰ *Significari* c'est en même temps signifier un concept, et désigner son objet. Mais chez Abélard *significatio* c'est encore la fonction pragmatique de communiquer quelque chose à l'auditeur, et peut-être même toute fonction sémiotique des signes conventionnels en tant que signes de quelque chose pour quelqu'un. En disant que parmi les signes les uns ont une signification certaine, c'est-à-dire déterminée (*significatio certa*), et les autres une signification incertaine, c'est-à-dire indéterminée (*significatio incerta, imperfecta*), Abélard vise aussi dans ce cas différentes fonctions sémiotiques de ces signes. Car en caractérisant les mots qui ont une signification indéterminée, il envisage pour l'expliquer tantôt leur fonction syntaxique, tantôt leur fonction sémantique par rapport à un domaine de leur dénotation. C'est ainsi qu'il donne une analyse des conjonctions et des prépositions ou bien en les caractérisant en tant qu'une espèce de signes complexes, c'est-à-dire de *dictiones*, ou bien en tant que des parties d'une proposition (*partes orationis*). Dans ce second cas il s'agit surtout - bien que non uniquement - de leur fonction syntaxique. En les nommant "parties de proposition" il souligne que certains logiciens en parlent plutôt comme de *partium orationis colligamenta ac supplementa*.¹¹ C'était justement l'opinion de Boèce - source principale d'Abélard. Selon Boèce seulement le nom et le verbe constituent des parties d'une proposition, tandis que: "caeterae [...] non partes sed orationis supplementa sunt". Et il ajoute: "coniunctiones et praepositiones et alia hujus modi non partes orationis sunt sed quaedam colligamenta".¹² Ce n'est pas - comme nous le verrons - uniquement une différence terminologique. Chez Abélard les opérateurs d'éléments supplémentaires d'une partie de la proposition deviennent des parties

10) Boëthius. In librum Aristotelis de interpretatione libri duo ed. I. Opera omnia T. 2. Patrologiae cursus completus J. P. Migne ed. Ser. lat. T. 64. Parisiis 1891 col. 298. Dans la suite en citant les oeuvres de Boèce contenues dans ce volume je mentionnerai seulement le titre du traité, le nom de l'éditeur et le numéro de la colonne.

11) Dial. p. 121.

12) De syll. cat. libri duo. Migne, col. 796.

mêmes de la proposition. Leur rôle syntaxique gagne en importance. En soutenant que la manière d'ordonner et de joindre les mots décide du sens et de la valeur logique d'une proposition, Abélard cite comme exemple les propositions conditionnelles. La conjonction de propositions simples crée une proposition composée qui exprime sa signification propre, différente de la somme des significations de ses membres. L'élimination de l'opérateur *si* détruit le sens et parfois la valeur logique de cette proposition composée. Par exemple l'énoncé: "Si Socrate n'est pas un être vivant, Socrate n'est pas un homme" est vrai et exprime un seul jugement qui constitue son sens. En éliminant l'opérateur *si* nous obtenons deux propositions - toutes les deux fausses.¹³ Il est significatif qu'un exemple pareil se trouve aussi chez Boèce, qui en parlant des propositions conditionnelles remarque: "[...] tota vis in coniunctione consistit, veritatis enim aut falsitatis rationem sola coniunctio tenet".¹⁴ Mais ceci ne l'empêche pas de soutenir que les conjonctions ne sont pas des parties d'une proposition. De même la définition d'Abélard concernant les opérateurs en tant que possédant une signification incomplète (*significatio incompleta*) s'accorde mieux avec la théorie de ces signes que la définition proposée par Boèce. Car Boèce refuse à ces signes toute signification propre en dehors d'un contexte. Il les caractérise comme: "locutiones quaedam, quae significatione carent et per se non significant, juncta tamen cum aliis significant [...] per se vero nihil designant".¹⁵ Et il ajoute: "Coniunctiones autem vel praepositiones nihil omnino nisi cum aliis junctae designant".¹⁶ Tout de même il les distingue des syllabes et des lettres qui ne signifient - selon lui - absolument rien, tandis que les opérateurs peuvent "consignifier" quelque chose (*consignificare quidem possunt*). D'ailleurs dans certains autres énoncés Boèce semble - ce qui est une inconséquence - assigner aux opérateurs une signification *per se*, puisque dans ses commentaires aux Catégories d'Aristote il les dit être équivoques.¹⁷ Abélard qui partageait l'opinion de Boèce sur le caractère consignifiant des opérateurs, leur refuse seulement une signification *complète*, et non toute signification, en dehors du contexte.

13) Dial. p. 148.

14) En libr. Arist. de interpretatione ed. II. Migne, col. 447.

15) Ibid. col. 394.

16) Ibid. col. 399.

17) In categorias Arist. libri quatuor. Migne, col. 164.

Il dit explicitement: "Oportet [...], ut etiam per se dictae coniunctiones vel praepositiones aliquam significationem habeant".¹⁸ Autrement il n'y aurait pas de différence entre ces signes et les syllabes et les lettres, qui en tant qu'éléments constituant des mots ont elles aussi une certaine signification. Et - comme dans l'intention polémique visant Boèce - il cite son propos que: "syllaba dictio non est quod nihil per se separata significat".¹⁹ Si donc Boèce veut distinguer les opérateurs, en tant que certaines *locutiones*, des syllabes, il n'aurait pas dû leur refuser d'abord toute signification per se. Cet argument n'est pas formulé chez Abélard expressément mais il y semble sousentendu. En profitant d'un exemple, puisé aussi dans Boèce, Abélard montre que les syllabes, composant un mot, ont elles aussi une signification, puisque en transposant leur ordre, on détruit la signification première du mot (l'exemple de Boèce: *Cicero* et *ce-roci*, l'exemple d'Abélard: *Cicero* et *roceci*).²⁰ "Transpositio litterarum vel syllabarum significationem aufert".²¹ Tout de même les syllabes n'ayant aucune signification *per se* ne peuvent pas être envisagées comme des *dictiones*, tandis que les opérateurs appartiennent à cette classe de signes. Il faut donc que les opérateurs aient aussi une signification *per se* - bien que cette signification ne soit pas une signification complète. *Per se* ils ont une signification incomplète, incertaine, indéterminée, confuse (*significatio incompleta, incerta, indeterminata, confusa*). Ce sont les prédicats qu'Abélard leur attribue. Et pour prouver qu'ils signifient tout de même quelque chose *per se* il attire l'attention sur ce fait, qu'en entendant prononcer le mot *et* nous sommes orientés autrement qu'en entendant le mot *de*, car chacun de ces mots, bien que "confusément", "ad quaelibet aliter nos misit". Cette différente orientation consiste, en ce que ces mots - conformément à leur signification, bien qu'indéterminée - correspondent à d'autres types de relations, que, placés dans un contexte propre, ils dénoteront d'une manière distincte et déterminée. Abélard prévoyant que son point de vue peut susciter des objections, considère aussi la possibilité que ces mots n'ont *per se* qu'une signification purement pragmatique: "generant intellectus", mais ne dénotent aucun objet: "res nullas demonstrant".

18) Dial. p. 118.

19) Ibid.

20) In categorias Arist. libri quatuor. Migne, col. 203.

21) Dial. p. 147.

Mais cette opinion lui semble erronée. Car que signifierait - demande-t-il - comprendre un mot et ne pas pouvoir en même temps indiquer à quoi - bien que d'une façon indéterminée - il se rapporte. Par conséquent il trouve que plus proches de la vérité sont ceux qui ne séparent pas l'intelligence du mot de sa fonction sémantique - fonction de dénoter quelque chose dans le domaine objectivisé. Mais quels sont ces objets dénotés par les opérateurs? Ils n'indiquent pas des choses, comme - selon Abélard - certains grammairiens le soutiennent, mais ils dénotent certaines *proprietares circa res*, tandis que les *res* sont désignées par d'autres mots du contexte, notamment par certains noms. Les *proprietares circa res* ce sont - comme les exemples le montrent - des relations ou des propriétés relatives des choses. Ainsi le mot *et* dénote une conjonction, donc une certaine relation, et la propriété relative des choses d'être d'une certaine manière conjointes.

Les idées d'Abélard concernant les "dictiones indéfinies", que nous venons de résumer, diffère du point de vue qu'il adoptait dans ses écrits antérieurs et surtout dans sa *Logica Ingredientibus*. Là - fidèle à Boèce - il refusait aux opérateurs toute signification *per se*. Ayant exposé les vues de ceux (entre autres de Priscianus) qui attribuent à ces mots une signification, bien qu'indéfinie, aussi en dehors du contexte, il déclare de partager le sentiment de ceux, selon lesquels "*coniunctiones vel praepositiones per se dictae nullam penitus habeant significationem, sed ita inventae sunt, ut aliis iunctae tantum significant et ita consignent, ut etiam in se significationem habeant, quod non habent purae syllabae vel litterae*". Et il ajoute: "*Ad hos vero magis sententia nostra accedit*".²² Car en attribuant aux opérateurs une signification en dehors du contexte on ne saurait les distinguer des mots définis, par exemple des noms, qui en dehors du contexte ont eux aussi, une signification incomplète et incertaine.²³ Le changement ultérieur de ce point de vue, qui consistait à attribuer aux opérateurs une signification *per se*, s'accorde chez Abélard avec la thèse de sa théorie de la signification, dont il fut déjà question, et selon laquelle les noms et les verbes constituent des *dictiones habentes certam significationem*, ce qui exclue l'idée d'une indétermination fon-

22) Peter Abaelards Philosophische Schriften I. Die *Logica Ingredientibus*, B. Geyer. Münster i. W., 1927, p. 337.

23) Ibid. p. 338.

cière de chaque mot envisagé en dehors du contexte.²⁴

Il est caractéristique pour les considérations sémiotiques d'Abélard concernant les *syncategorematica* de traiter d'emblée les conjonctions et les prépositions, comme s'il ne se rendait pas compte d'essentielles différences de rapports sémantiques entre ces deux catégories de signes. Mais il est aussi évident que dans les parties de la Dialectique, consacrées à la théorie des propositions composées et de l'argumentation, il confère plus d'attention aux conjonctions envisagées dans leur rôle d'opérateurs logiques - symboles d'implication, d'alternative, de coordination etc. Mais suggéré par les catégories grammaticales il situe le symbole de la négation parmi les prépositions bien que dans l'analyse syntaxique de ses fonctions il expose clairement son caractère d'opérateur logique.

Quant aux quantificateurs Abélard leurs refuse dans la *Logica Ingre-dientibus* toute signification *per se*, bien qu'il les envisage comme des expressions nominales. Ces *signa quantitatis* - comme il les appelle - "non sunt ita ut per se dicta significationem aliquam impleant, sed his dictionibus vel orationibus adiuncta quibus sua certificatur comprehensio, et extenditur vel remittitur iuxta numerum rerum contentarum in voce cui apponitur".²⁵ Dans la Dialectique, livre 2 du traité *De categoricis*, où il analyse la fonction syntaxique des quantificateurs, il soutient, qu'on doit les traiter en tant que *partes orationis* mais uniquement *secundo loco*.²⁶ Jointes aux termes ils dénotent l'extension de ces derniers. Quel est donc le rapport des quantificateurs envers les catégories des *dictiones* (c'est-à-dire des *partes orationis*), distinguées par Abélard dans la classification des signes, s'il leur refuse toute signification *per se*, et par conséquent semble les éliminer de la classe des *syncategorematica*; et en même temps s'il les prive du caractère des signes à signification déterminée? Il n'y aurait donc pas de place pour les quantificateurs dans la classification des signes conventionnels. Abélard tranche cette difficulté en envisageant les quantificateurs comme *éléments* des *dictiones compositae*. Il écrit: "Fortasse autem facilius nos absolveremus, si 'omnis' signum cum adiuncto nomine tamquam compositam dictionem acciperimus, non tam quidem

24) Cette pensée semble anticiper les idées de Wittgenstein sur l'indétermination foncière des mots du langage naturel; leur signification se réduit au moyen de leur emploi dans nos "jeux du langage".

25) Ibid. p. 460.

26) Dial. p. 184 s.

auctoritatem quam rationem sectantes".²⁷ Ceci me semble être une certaine modification de la théorie de Boèce qui envisageait les quantificateurs comme certaines déterminations, et, par exemple dans son commentaire au *Peri hermeneias*, ed. 2. écrivait: "'Omnis' [...] et 'nullus' non sunt termini sed universalis termini determinationes"²⁸, tout en expliquant que la fonction de ces déterminations ne consiste pas en ce qu'elles signifient quelque chose d'universel, mais en ceci que jointes au nom elles indiquent que ce nom doit être attribué *universaliter*.²⁹ D'une manière analogue concevait la fonction des quantificateurs Victorinus dans son traité *De divisionibus*. Ce traité, longtemps attribué à Boèce, est plusieurs fois cité par Abélard.

Les considérations d'Abélard concernant les opérateurs, que nous venons de résumer, semblent intéressantes de ce fait qu'elles ne sont pas uniquement - à l'opposé de ce que l'on dit souvent de la logique médiévale jusqu'à la fin de XIIe siècle - une reprise des résultats sémiotiques obtenus par des logiciens et des grammairiens de l'antiquité. En particulier, - s'il s'agit d'Abélard - elles ne sont pas seulement une répétition des idées de Boèce. La caractéristique des opérateurs leur conférant une signification *per se*, et l'essai d'une analyse de cette signification incomplète en dehors du contexte semblent - en opposition consciente par rapport à Boèce - contenir des germes d'une nouvelle théorie sémiotique de ces signes. Ne connaissant pas à fond les oeuvres des plus proches prédécesseurs d'Abélard il ne m'est pas possible de répondre à la question dans quelle mesure cette critique des idées de Boèce pouvait être préparée antérieurement par d'autres logiciens médiévaux. Mais la manière, dont Abélard expose sa pensée, et la coutume qui lui est propre de citer ses maîtres: Guillaume de Champeaux ou Roscelin (il le fait par exemple dans son traité *De divisionibus et definitionibus*) semblent témoigner que nous avons ici une contribution originale d'Abélard à la théorie médiévale des *syncategorematica* et des fonctions des opérateurs dans la logique des propositions.

En terminant ces remarques rappelons encore qu'Abélard, tout en étant conscient de son apport au développement des théories logiques anciennes, se rendait clairement compte de ce que son oeuvre ne constitue qu'un pas

27) Ibid. p. 188.

28) Migne, col. 553.

29) Ibid. col. 552.

dans l'incessant cheminement de la pensée humaine. "Non enim tanta" - écrivait-il - "fuit antiquorum scriptorum perfectio ut non et nostra doctrina indigeat studio, nec tantum in nobis mortalibus scientia potest crescere, ut non ultra possit augmentum recipere".³⁰

30) Dial. p. 535. Cette phrase est citée aussi par W. Kneale et M. Kneale (The Development of Logic. Oxford 1962 p. 204), qui insistent sur la portée de la Dialectique d'Abélard dans l'évolution de la logique médiévale.